



Communiqué de presse – 28.04.2022

Trois bus pour monter au Chasseral

La ligne Nods-Chasseral affrétée par CarPostal reprend du service ce weekend, quelques jours après la réouverture du col. A raison de trois horaires quotidiens les samedis, dimanches et jours fériés, il est possible ainsi de décharger le trafic routier et de profiter d'une offre attrayante, écoresponsable et pratique. Le bus Saint-Imier-Chasseral (Chemins de fer du Jura) démarrera sa saison un mois plus tard, le 26 mai. La ligne Bienne - Les Prés-d'Orvin (TPB) circule quant à elle toute l'année.

Cette année, la ligne CarPostal Nods-Chasseral emmènera et ramènera les utilisateurs du 30 avril mai au 30 octobre 2022, les week-ends et jours fériés officiels, trois fois par jour. Les horaires de montée (depuis Nods) sont fixés à 9h30, 11h30 et 15h30. Ceux de descente, depuis l'hôtel Chasseral, à 10h00, 14h00 et 16h00.

Dès le 26 mai (jeudi de l'Ascension), le sommet du Chasseral pourra aussi être rejoint par le versant nord grâce à la ligne Saint-Imier-Chasseral (CJ), trois fois par jour les week-ends et jours fériés jusqu'au 30 octobre. Les horaires au départ de la gare de Saint-Imier sont fixés à 10h17, 13h17 et 16h17. Le retour se fait depuis le sommet à 11h08, 15h08 et 17h08.

L'alternance des trajets de retour, de l'Hôtel Chasseral jusqu'à Saint-Imier et Nods, offre une complémentarité aux utilisateurs pour coordonner les excursions de part et d'autre du sommet.

Le massif du Chasseral est aussi atteignable en transports publics depuis la gare de Bienne, via les Transports publics biennois, durant toute l'année. Après avoir emprunté la crête jusqu'au sommet au départ des Prés-d'Orvin, on peut ensuite facilement regagner La Neuveville ou Saint-Imier en bus pour retrouver une connexion CFF.

Un service touristique soutenu par la région

La ligne de bus Nods-Chasseral fait partie des offres de l'Association *Bus alpin*, qui coordonne et soutient l'accès en transports publics des régions de montagne suisses. Tout comme la ligne Saint-Imier – Chasseral, elle ne bénéficie d'aucun financement cantonal ou fédéral. Leur exploitation est rendue possible grâce au soutien des communes de Saint-Imier ainsi que du versant sud du Chasseral (Nods, La Neuveville et Enges). Plus ces bus sont utilisés, plus leur financement sera garanti, les usagers ne couvrant qu'un tiers des coûts effectifs. Leur promotion et leur soutien répondent à l'engagement du Parc en faveur d'un développement touristique durable.



NODS – CHASSERAL		30.04.2022 - 30.10.2022		
<i>Samedis, dimanches et fêtes générales / Samstag, Sonntage und Feiertage</i>				
Bienne (Train / Zug)	8h50	10h50	14h50	
Gléresse/Ligerz	9h00	11h00	15h00	
Gléresse/Ligerz (Funiculaire / Standseilbahn)	9h04	11h04	15h04	
Prêles	9h10	11h10	15h10	
Prêles, Gare funiculaire (Bus)	9h13	11h13	15h13	
Nods, Ecole	9h30	11h30	15h30	
Chasseral, Hôtel	9h54	11h54	15h54	
Neuchâtel (Train / Zug)	8h36	10h36	14h36	
La Neuveville	8h51	10h51	14h51	
La Neuveville, Poste (Bus)	9h00	11h00	15h00	
Nods, Ecole	9h30	11h30	15h30	
Chasseral, Hôtel	9h54	11h54	15h54	
<i>Samedis, dimanches et fêtes générales / Samstag, Sonntage und Feiertage</i>				
Chasseral, Hôtel (Bus)	10h00	14h00	16h00	
Nods, Ecole	10h24	14h24	16h24	
Prêles, Gare funiculaire	10h42	14h42	16h42	
Prêles (Funiculaire / Standseilbahn)	10h45	14h45	16h45	
Gléresse/Ligerz	10h51	14h51	16h51	
Gléresse/Ligerz (Train / Zug)	10h54	14h54	16h54	
Bienne	11h07	15h07	17h07	
Chasseral, Hôtel (Bus)	10h00	14h00	16h00	
Nods, Ecole	10h24	14h24	16h24	
La Neuveville, Poste	10h57	14h57	16h57	
La Neuveville (Train / Zug)	11h03	15h03	17h03	
Neuchâtel	11h21	15h21	17h21	

En semaine, course spéciale sur demande pour groupe ; réservation jusqu'à 15h00 la veille (du lundi au vendredi, CarPostal - Région Ouest 0848 40 20 40)
 Unter der Woche gibt es auf Anfrage einen speziellen Kurs für Gruppen; Reservation bis 15.00 Uhr am Vortag (von Montag bis Freitag, CarPostal - Région Ouest 0848 40 20 40)

SAINT-IMIER – CHASSERAL		26.05.2022 - 30.10.2022		
<i>Horaires d'été / Sommerfahrplan</i>				
<i>Samedis, dimanches et fêtes générales / Samstag, Sonntage und Feiertage</i>				
Saint-Imier, Gare (Bus)	10h17	13h17	16h17	
Les Pontins, restaurant	10h27	13h27	16h27	
Le Plan-Marmet	10h29	13h29	16h29	
Savagnières, parc	10h30	13h30	16h30	
Chasseral, Hôtel	10h51	13h51	16h51	
Chasseral, Hôtel (Bus)	11h08	15h08	17h08	
Savagnières, parc	11h25	15h25	17h25	
Le Plan-Marmet	11h26	15h26	17h26	
Les Pontins, restaurant	11h28	15h28	17h28	
Saint-Imier, Gare	11h40	15h40	17h40	
<i>Autres arrêts / Weitere Bushaltestellen: Métairie des Plânes, L'Egasse, Chasseral (col)</i>				

Pour les voyages en groupes la réservation est indispensable: +41 (0)32 486 93 37.
 Taxe touristique supprimée : AG et cartes journalières des CFF et des CJ sont à présent reconnus sur cette ligne. Plus d'informations sur www.les-cj.ch.
 Für Gruppenreisen ist eine Reservation obligatorisch: +41 (0)32 486 93 37.
 Abschaffung der Taxe: Die GA, SBB-Tageskarten und CJ werden auf dieser Linie anerkannt.
 Weitere Informationen auf www.les-cj.ch.



Verkehrsbetriebe Biel
 Transports publics bernois

BIENNE – LES PRÉS-D'ORVIN (Ligne 70)		12.12.2021 - 10.12.2022		
<i>Lundi-dimanche et fêtes générales / Montag-Sonntag und Feiertage</i>				
Bienne, Gare	8h50	10h50	12h50	15h50
Frinvillier, Gare	9h02	11h02	13h02	16h02
Orvin, Place du village	9h07	11h07	13h07	16h07
Les Prés-d'Orvin, Le Grillon	9h16	11h16	13h16	16h16
Les Prés-d'Orvin, Le Grillon	9h19	11h19	13h19	16h19
Orvin, Place du village	9h28	11h28	13h28	16h28
Frinvillier, bif. sur Bienne	9h32	11h32	13h32	16h32
Bienne, Gare	9h45	11h45	13h45	16h45

Sur demande, organisation de courses spéciales Bienne - Les Prés-d'Orvin.
 Information et commande: Transports publics bernois: +41 (0)32 344 63 63, www.vb-tpb.ch
 Auf Anfrage auch Extrafahrten Biel - Les Prés-d'Orvin.
 Information und Reservation: Verkehrsbetriebe Biel: +41 (0)32 344 63 63, www.vb-tpb.ch

Infos, interviews et contact :

Magali Schmid
magali.schmid@parcchasseral.ch
 032 942 39 44



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 47'000 ha et rassemble 23 communes (20 BE et 3 NE) engagées pour une deuxième période de dix ans.